



## Commune de Bellevue

République et Canton de Genève

### Délibération relative à l'approbation des comptes et de la gestion 2016 du Groupement intercommunal Stade Marc-Burdet

*Séance du Conseil municipal du mardi 16 mai 2017*

vu le rapport des comptes sur l'exercice 2016 de l'organe de révision du  
Groupement intercommunal Stade Marc-Burdet,

vu les statuts du Groupement intercommunal Stade Marc-Burdet, article 9  
« *Surveillance* »,

vu l'approbation de ce rapport par le Conseil intercommunal du Groupement  
intercommunal Stade Marc-Burdet le 10 mars 2016,

vu le préavis favorable de la commission des Finances et Administration  
communale du mardi 2 mai 2017 sur les comptes et la gestion 2016,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre i, de la loi sur l'administration des communes du  
13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

#### **DECIDE**

**Par 17 oui, c'est l'unanimité**

D'approuver les comptes et la gestion de l'exercice 2016 du Groupement  
intercommunal Stade Marc-Burdet.

